

Beaurepaire

n°58

Infos

Meilleurs Vœux 2023





Credit photo : Renaud Vezin

► SOMMAIRE

Pages 2 et 3

- Vœux du Maire

Pages 4 et 5

- Rétrospective en images

Page 6

- Travaux

Page 7

- Actions municipales

Page 8

- Informations municipales

Page 9

- Environnement

Pages 10 et 11

- Associations

Pages 12 et 13

- Intercommunalité

Page 14

- Économie

Page 15

- État-civil

Page 16

- Agenda - Infos pratiques

► HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

28 rue Français
38270 Beaurepaire

Tél. 04 74 79 22 60

Site internet :

www.ville-beaurepaire.fr

mairie@ville-beaurepaire.fr

Police municipale :

bureau situé en mairie

Tél. 04 74 59 61 50

police@ville-beaurepaire.fr

⇒ Les comptes rendus des
conseils municipaux sont
consultables sur le site
de la ville :

[https://www.ville-beaurepaire.fr/
conseil-municipal/](https://www.ville-beaurepaire.fr/conseil-municipal/)

Vendredi 6 janvier, Mr Yannick Paque Maire, entouré de ses Conseillers Municipaux, et d'une représentation du Conseil Municipal des Jeunes accueillait les Beaurepairois, les élus du territoire : M. Neuder député, M. Rambaud sénateur, Mme Dezarnaud conseillère Régionale et présidente de l'intercommunalité Entre Bièvre et Rhône, Mme Grangeot, conseillère départementale, des Maires et des conseillers municipaux, les institutionnels et les partenaires de la commune pour présenter ses vœux pour 2023.

Il exprimait sa satisfaction et sa joie de pouvoir enfin présenter ses vœux en présentiel.



Après avoir évoqué les crises qui se sont succédées depuis son élection : covid, sécheresse, guerre, inflation. Il a rappelé, *«l'enjeu de l'eau, l'importance de la dignité humaine»*, condamné *«la haine et la barbarie aveugle et sanguinaire»* et reconnu *«héroïque la résistance Ukrainienne»*, rappelant une autre résistance encore très sensible à Beaurepaire. *«Ces différentes tempêtes écologiques, économiques, sociales, qu'elles soient locales,*

nationales ou internationales doivent nous conduire à la réflexion sur la façon dont nous élaborons et menons nos politiques publiques...»

Il a retracé des actions et réalisations de 2021 et 2022 ainsi que de futurs projets (que vous pouvez retrouver dans les bulletins municipaux) et annoncé l'enquête publique concernant le PLU et l'assainissement débutée depuis le 3 janvier.



Il a redit l'importance des services publics de proximité : la venue du bus France Service de la Mutuelle Sociale Agricole tous les mercredis sur Beaurepaire en partenariat avec EBER, et la mise en place prochaine d'un service de délivrance de cartes d'identité et passeports.

Il souhaite poursuivre

«l'amélioration de la propreté de la ville en luttant contre les incivilités, des amendes administratives ont été instaurées, moyen efficace et visible». Les gendarmerie et police municipale ont été remerciées de leur action en faveur de la tranquillité publique et ont reçu son soutien. *«Tout n'est pas parfait mais les décisions prises, parfois difficiles, montrent des signes d'amélioration. Vous pouvez compter sur ma détermination»*. Sous l'impulsion de Mme la procureure de Vienne, des audiences de proximité sont accueillies à Beaurepaire.



Il a ensuite cité les différentes festivités qui, tout au long de l'année, contribuent à animer la ville, faire des rencontres, tisser des liens, partager des émotions et faire vivre notre commune.

Sur le plan santé, M. le Maire a retracé la fusion de l'Hôpital Luzy Duffellant et de l'Ephad du Dauphin Bleu dans la perspective de la construction





prochaine d'un futur hôpital qui dans le cadre du Ségur de la santé, a bénéficié par l'état d'une enveloppe financière d'environ 11 Millions d'€ couvrant la moitié des coûts de construction, l'Agence Régionale de Santé finançant la seconde partie.

Un temps d'allocution a permis d'insister sur notre jeune (2019) intercommunalité d'EBER, toutes les compétences qu'elle porte, son projet de territoire, le futur Plan Local

d'urbanisme intercommunal en cours de réflexion, son importance pour les Beaurepairois et tous les habitants du territoire par les projets structurants qu'elle porte : - Création d'une ligne de transport en commun régulière entre Beaurepaire et l'agglomération roussillonnaise. - Mise en place d'un Programme Personnalisé de Réussite Éducative, en lien avec l'éducation nationale – Rénovation du cinéma l'Oron avec sa mise en accessibilité et une salle de rencontre. - La piscine, le conservatoire, la médiathèque, le



camping....

«Chaque jour, nous apprenons à trouver notre place dans ce nouveau cadre territorial car, si la fusion a peu changé notre vie au quotidien, la gestion des compétences a beaucoup évolué. Nous apprenons à travailler ensemble, à fédérer nos projets, et nos énergies pour écrire un projet de territoire qui implique tous les acteurs du territoire.»

M. le Maire a insisté sur le potentiel de développement de notre commune, *«l'installation de nouveaux commerces et d'autres en projets avancés, sont la preuve d'un allant prometteur»*. Il a insisté sur le besoin de les soutenir et les accompagner en favorisant le consommateur local (qui permet aussi de préserver l'environnement).



Il confirmait la maîtrise du budget et des investissements avec une non-augmentation des impôts sur la commune et ceci malgré les contraintes budgétaires obligeant à de plus en plus de vigilance. La crise actuelle a accentué notre plan de sobriété.

Il remercia celles et ceux qui œuvrent régulièrement pour les autres et le vivre ensemble, qui participent au dynamisme de la commune, à la création et au maintien du lien social, qu'ils soient bénévoles ou professionnels.

«Je souhaite que notre commune s'inscrive dans une nouvelle dynamique pour qu'elle soit plus belle et plus vivante, qu'elle se prépare aux changements climatiques, qu'elle s'adapte et soit plus forte pour ses habitants. Le travail est fastidieux, de longue haleine, mais nous nous employons avec beaucoup d'énergie et de détermination.... Si notre mission est réussie, nous le devons à un vrai travail d'équipe. Beaurepaire peut compter sur l'engagement de ses agents et de ses élus qui mettent leur expérience à votre service et ne ménagent pas leurs efforts».



Un diaporama des réalisations tangibles depuis le début du mandat, clôturait le discours . Vous pouvez retrouver ce diaporama sur le site internet de la commune.

Rétrospective en images ...



34èmes Rencontres du Cinéma organisées par EBER en partenariat avec la mairie, près de 4000 spectateurs et 22 films projetés - Octobre 2022



Visite des jeunes internes en médecine, l'objectif était de leur présenter le dispositif Isère médecins et les inciter à s'installer sur le territoire, organisée par le Département en partenariat avec EBER et la ville - Octobre 2022



Concours de Battle Origin's avec des équipes de hip-hop - organisé par le Centre Social et Culturel de l'Île du Battoir - Novembre 2022



Exposition photos de l'association «Notre Belli Ripari», Beaurepaire vu du ciel - Novembre 2022



Commémoration du 11 novembre - 2022



Marché de Noël organisé par le Comité de jumelage et l'Ensemble Vocal de la Valloire - plus de 50 exposants - Novembre 2022



Forum de l'emploi organisé par Pôle Emploi de La-Côte-St-André, le Service d'Accompagnement vers l'Emploi de EBER, et de la Mairie - Novembre 2022



«Planètes en panique» spectacle en faveur de l'association «Action contre la faim», en collaboration avec le Conseil Municipal Jeunes, la collecte a permis de récolter 304 € - Décembre 2022



Inauguration du restaurant scolaire et du terrain multisports - en présence du député Yannick Neuder, de la conseillère régionale Sylvie Dézarnaud et de la conseillère départementale Christelle Grangeot - Décembre 2022



Repas des seniors offert par le CCAS pour les 65 ans et plus - plus de 250 repas servis et 65 livrés à domicile - Décembre 2022

PLACE ET QUAI DES TERREAUX



Depuis le vendredi 16 décembre, comme prévu, la première tranche des travaux, Place et Quai des Terreaux, est suffisamment aboutie pour permettre la circulation sur la voirie et le stationnement et sur la Place Yves Pagneux. Restent les plantations à réaliser, ainsi que le marquage au sol qui ne pourra être fait que lorsque l'enrobé aura ressuié.

RESTAURATION DE LA TOUR FLORIE-RICHARD

Les travaux de réfection de la tour Florie-Richard, débutés en septembre 2022, progressent. Le bombement préoccupant du mur sur la rue du 11 novembre a été traité.



L'édifice est maintenant sécurisé et l'étalement confortatif en planches tenant la façade a été enlevé.

Les sols et le plafond de la cave ont été rénovés, et une nouvelle dalle a été coulée.

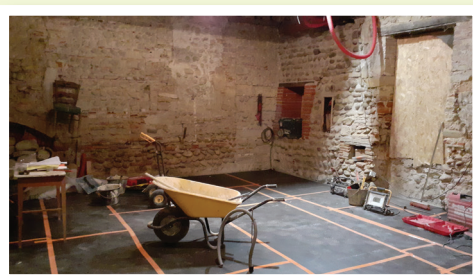
La restauration du bâtiment se poursuit. La reprise des jambages et des enduits est en cours, ainsi que le renforcement des murs avec un coulis de chaux.

Une intervention est prévue en toiture, avec une reprise des chéneaux et du premier rang de tuiles.

► La tour Florie-Richard est le site choisi au titre du département de l'Isère par la Mission Patrimoine Stéphane Bern pour 2022. Ce bâtiment du XIV^e siècle, le plus ancien de Beaurepaire, menaçait ruine et constituait un bon exemple d'édifice en péril. L'aide de 38 000 € accordée par la Mission Patrimoine - Stéphane Bern en décembre dernier, apporte un indéniable soutien financier et un gage de notoriété à la ville dans la préservation d'un patrimoine ancien encore trop méconnu.



avec



La performance des équipes est à remarquer. Le délai de 2 mois annoncé pour cette réalisation a été tenu.

Attention : La réouverture de ce premier tronçon est à double sens sur toute la longueur de voirie.



Le 3 janvier a débuté la 2^{ème} tranche : réfection de la Rue Mably, la Rue Gambetta sud, puis nord. Les voiries seront partiellement fermées selon l'avancée des travaux. Les commerces restent bien évidemment encore cette fois ouverts et accessibles. En mars ce sera la partie Est de l'Avenue des Terreaux qui sera aménagée. La voie sera fermée et une déviation sera mise en place. Les travaux devraient s'achever en juin avec la finalisation du carrefour devant le cinéma en concertation avec la CCEBER.

Pour être plus accessible pendant les travaux et désengorger le centre-ville, l'accès au parking Gaston Mandran a été modifié provisoirement. L'entrée se fait par l'avenue de la Valloire et la sortie par la rue de l'Egalité.

ISOLATION FAÇADE ET ESCALIER DU GYMNASIUM MUNICIPAL



L'escalier extérieur permettra l'utilisation optimale de la mezzanine du gymnase.

Actions Municipales

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023



Répondre au recensement c'est utile pour construire demain !

Notre commune sera concernée par le

recensement du 19 janvier au 18 février 2023.

Il est important que tous les foyers répondent à cette campagne qui permet de connaître la population et ses besoins.

L'institut national de la statistique et des études économiques INSEE met en œuvre ce recensement pour connaître la population, produire des chiffres de référence pour l'application des lois (par exemple plus une commune est peuplée , plus la dotation de l'état à son budget sera importante), prendre des décisions adaptées pour la collectivité (écoles, équipements, transport, eaux...), servir aux entreprises et associations pour leur développement.

La commune a recruté 10 agents recenseurs. Ils seront munis d'une carte officielle et de leur carte d'identité.

Le recensement de la population comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 19 janvier 2023 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

L'agent recenseur vous remettra en main propre ou dans votre boîte aux lettres vos codes confidentiels de connexion.

Toutefois, des questionnaires papiers pourront être remis. Vos réponses sont strictement confidentielles.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



Aujourd'hui plus que jamais, il importe de veiller à réduire notre consommation énergétique. Afin d'améliorer les performances des équipements et bâtiments municipaux, il est souvent nécessaire de procéder à des travaux financièrement conséquents.

La commune de Beaurepaire a engagé en 2021 et poursuivi en 2022, des travaux d'investissement sur le réseau d'éclairage public à hauteur de 200 000 € HT en 2021, et presque 90 000 € HT en 2022.

Ces travaux ont permis la mise en place de lampes LED et de régulateurs d'intensité sur certains horaires, cela pour un gain de puissance annuel estimé à 161 127 KWH concernant les travaux de 2021, soit une économie estimée à plus de 18 000 € par an.

L'ensemble des équipements mis en place pour les illuminations de fin d'année est basé sur la technologie LED également, et le bilan des installations supplémentaires mises en place cette année est estimé à moins de 900 kWh pour un mois d'éclairage.

La commune a également engagé des travaux d'isolation et de reprise des façades sur le gymnase municipal, afin d'en améliorer les performances énergétiques. Cela permet également d'assurer un plus grand confort aux utilisateurs du site.

Des mesures moins coûteuses ont également été mise en place, avec le réglage du chauffage à 19°C partout où cela était possible dans les établissements publics, dans le respect des consignes de sobriété.

SCOLAIRE



Visite du Père-Noël

à l'école Gambetta
maternelle et
élémentaire



Tarif 2023 du repas de la cantine et de la garderie :

Quotient Familial	Tarif repas	Tarif Garderie
0 à 259	0,90 €	0,70 €
260 à 820	1 €	0,70 €
821 à 1100		0,90 €
1101 à 2000	3,70 €	0,90 €
2000 à 99999	3,90 €	0,90 €

PLU ET ASSAINISSEMENT AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément à l'arrêté n° AAG_2022_248 du 12/12/2022 de la présidente de la communauté de communes Entre Bièvre Et Rhône, il est procédé à une enquête publique conjointe portant sur les projets de révision du Plan Local d'Urbanisme et modification du zonage d'assainissement eaux usées et élaboration du zonage d'assainissement eaux pluviales de la commune de Beaurepaire : **du mardi 3 janvier à 8h au vendredi 3 février à 17h.**

Pour accéder au dossier complet et registre sur le site internet de la ville :

<https://www.ville-beaurepaire.fr/avis-denquete-publique-plu/>

Plus d'information en page 12.

Informations municipales

PANNEAU LUMINEUX



PETITES VILLES DE DEMAIN

Prochain objectif pour le programme «Petites villes de demain» de Beaurepaire : le 31 mars 2023 !



Depuis juin 2022, le programme «Petites villes de demain» a bien avancé. Rappelons qu'il a pour objet d'apporter de nouveaux leviers pour dynamiser la commune, et ce, jusqu'à la fin du mandat.

Les partenaires : l'Etat et ses services, le Département, la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, la Banque des territoires, l'EPORA (Etablissement Public Foncier), sont à nos côtés au sein d'un Comité de Pilotage, pour faire avancer le projet de territoire de la commune.

La prochaine étape sera la validation de la convention cadre Petites villes de demain qui sera signée le 31 mars prochain. Cette étape intermédiaire à l'Opération de Revitalisation du Territoire va permettre d'acter les projets, dont certains ont démarré en 2022, à l'image de l'aménagement du centre bourg.



ETABLISSEMENT DE SANTÉ MENTALE DES PORTES DE L'ISÈRE (ESMPI)



La fondation Georges Boissel est une fondation reconnue d'utilité publique, ayant pour but de poursuivre toute action dans les domaines sanitaire, social et médico-social, notamment en faveur des malades psychiques.

Elle est en charge de l'ESMPI, exerçant une mission de service public, pour laquelle l'établissement **intervient dans le cadre des soins sans consentement**. Il s'agit de mesures essentielles pour les patients nécessitant des soins en raison de leurs troubles psychiques mais n'étant pas en mesure d'y consentir.

La Mairie met à disposition gratuitement au profit de la fondation, qui les accepte, le local et les moyens matériels, pendant la durée de la Convention qui est ée établie, à la Maison des associations, au 34 avenue Jean Jaurès.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil obligatoire et opérationnel à la disposition du maire pour l'exercice de son pouvoir de police en cas d'événement de sécurité civile.

L'objectif du PCS est de se préparer préalablement en se formant, en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous les cas et éviter ainsi de basculer dans une crise. Le plan communal de sauvegarde est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile. Il doit permettre de gérer les différentes phases d'un événement.

La commune vient d'établir son PCS. Le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) sera diffusé via le site internet et sera disponible en mairie.

Le PCS intègre une alerte à la population par l'intermédiaire de l'application Politeia France : vous serez informés de l'incident déclenchant le PCS sur notre commune.

Cette application est gratuite, lien pour la télécharger :

<https://politeia-france.fr/>



Un coupon-réponse est à nous retourner pour activer le dispositif d'alerte via cette application :

**COUPON-RÉPONSE PCS**

NOM :

Adresse :

Tél. portable :

à déposer à l'accueil ou
à envoyer à Mairie - 28 rue Français - 38270 Beaurepaire

RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE PRÉSENTE DE RÉELS AVANTAGES

Alors que les périodes de sécheresse deviennent de plus en plus fréquentes et surviennent de plus en plus tôt dans l'année, économiser l'eau est devenu impératif.

Installer une citerne pour la récupération des eaux de pluie est une solution écologique pour remplacer une partie de la consommation d'eau d'un ménage et réduire les quantités d'eau prélevées dans les nappes phréatiques.

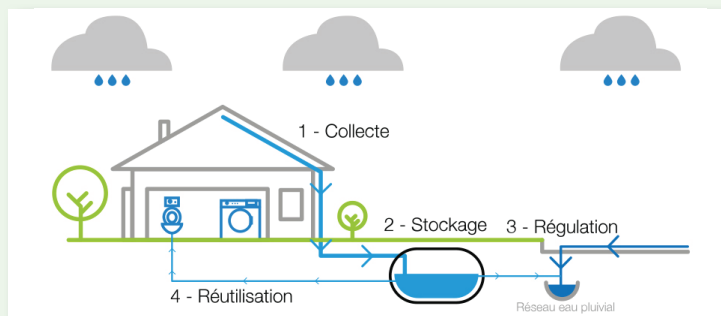
Un récupérateur limite aussi les impacts des rejets d'eau pluviale en milieu urbain, c'est important face notamment à l'imperméabilisation croissante des sols et aux problèmes d'inondation qui peuvent en découler.

Seulement 7 % de l'eau consommée dans le foyer est dédié à l'alimentation contre 93 % au nettoyage et à l'hygiène. En moyenne, 40 % de la consommation d'eau potable peut être remplacée par l'eau de pluie. En utilisant un système de récupération d'eau de pluie, on peut réduire de 40 à 50 % la facture d'eau annuelle.

L'eau de pluie est également plus douce que l'eau du robinet.

Non calcaire, elle n'entartre pas les installations de la maison. Ainsi, l'utilisation de produits détergents et anticalcaires diminue et l'entretien des canalisations n'est plus nécessaire. Encore des économies d'argent en perspective.

Installer une cuve de récupération d'eau de pluie permet également de limiter le volume d'eaux sales à assainir, car l'eau ne va pas directement dans le réseau, responsable de nombreuses inondations. Penser et construire sa maison avec une telle installation est plus facile mais des systèmes existent aussi en rénovation.



SMICTOM

Le SICTOM devient le SMICTOM, et renforce ses actions pour accompagner les habitants vers la réduction des déchets.

SMICTOM
de la Bièvre

Vous avez récemment entendu dans les médias que d'ici 2024, tous les foyers devront avoir accès à une solution pour écarter les déchets alimentaires du circuit de nos ordures ménagères résiduelles.

Cette démarche de prévention est portée par le SMICTOM de la Bièvre qui propose depuis 2001 des composteurs individuels pour les foyers possédant un jardin.

Afin de ne pas oublier les habitants qui ne disposeraient pas d'un coin de verdure, le SMICTOM propose, depuis 2010, aux habitants de se regrouper, pour installer un **site de compostage** dit collectif ou partagé. Ces sites sont installés au

pied des logements collectifs. Ils sont suivis par des référents de site formés par le SMICTOM. Le SMICTOM de la Bièvre renouvelle l'opération d'installation de sites de compostage partagés. Si vous êtes intéressés par l'installation d'un site de compostage près de chez vous, prenez contact avec Karine RAVEL au 04.74.53.82.32 ou karine.ravel@sictom-bievre.fr



◀ BALAYEUSE COMMUNALE

Attachée à la propreté de la voirie, l'équipe municipale a souhaité équiper les services techniques d'une balayeuse. Elle a été mise en service en décembre 2022.

PLANTATION D'ARBRES ▶

Plantation de 9 arbres : charmes, liquidambars et érables en remplacement au stade Gaston Barbier.



À L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS ET DE LEURS MEMBRES

La municipalité met à votre disposition des salles et équipements communaux pour vos activités. Aujourd'hui, face à la flambée des prix de l'énergie, nous devons tous nous engager vers plus de sobriété et réaliser des économies en matière de chauffage, d'éclairage, de consommation d'eau... C'est pourquoi, nous vous invitons à porter une attention particulière sur vos pratiques d'utilisation des équipements. Le surcoût aura une incidence sur le budget de la Mairie, l'effort de chacun favorisera le confort de tous. Merci à tous d'être vigilant.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES VALLOIRE DOLON VARÈZE



En France, chaque année 1 million de patients sont soignés grâce au don de sang.

Ces dons sont indispensables pour soigner les malades, par exemple, atteints de leucémie, cancer, maladie

chronique, sans oublier les victimes d'accidents. Il faut savoir que certains patients sont transfusés toutes les semaines depuis leur plus jeune âge.

L'E.F.S. (L'Etablissement Français du Sang) souhaiterait que les donneurs se rendent aux collectes ou dans une maison du don, en moyenne, 2 fois par an.

Toute personne de 18 à 70 ans, d'au moins 50 kg et en bonne santé, peut donner son sang.

Vous pourrez nous retrouver prochainement de 16 h 00 à 19 h30 aux dates suivantes :

COLLECTE 2023

BEAUREPAIRE : Lundi 15 Mai, Lundi 16 Octobre et Lundi 23 Octobre

SAINT BARTHELEMY : Lundi 24 Juillet et Lundi 31 Juillet

COUR ET BUIS : Mardi 14 Février, Lundi 22 Mai, Lundi 18 septembre

PISIEU : Mardi 14 Mars

Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site :

http://mon_rdv_dondesang.efs.sante.fr

mais ce n'est plus une obligation. La pièce d'identité est obligatoire : Carte d'identité, permis de conduire, carte vitale et même votre carte d'identité en photo sur votre téléphone.

Notre amicale recrute toujours des bénévoles. Toutes les personnes de bonnes volonté seront les bienvenues au sein de notre équipe.

Avec les remerciements de l'Amicale des Donneurs de Sang bénévoles Valloire Dolon Varèze.

Nous vous souhaitons une heureuse année.

Article rédigé par l'association



SECOURS CATHOLIQUE

Le local se situe au 9 avenue Victor Hugo.

Côté boutique :

► Vêtements de deuxième vie et objets divers à tout petit prix.

Ouvert le mardi et jeudi de 14h30 à 17h
et le samedi de 9h30 à 11h30

► Dons : Vêtements en bon état, vaisselle, jeux, bibelots
(à apporter aux heures d'ouverture)

Côté cœur :

► Accueil le mardi et jeudi de 14h30 à 17h pour prendre du temps, se rencontrer, trouver ou donner une aide

► Café poussette, quand les grands sont à école, les parents ou nounous discutent et bébé joue : les lundis de 8h45 à 10h30 (hors vacances scolaires)

► Ateliers manuels, sur inscription : un mardi par mois de 9h à 11h, pour fabriquer des produits ou des objets de manière économique et respectueuse de la nature.

► Soirées jeux, le 1er samedi du mois de 19h à 22h, pour jouer aux jeux connus ou à découvrir (apporter les vôtres), grignotage partagé.

Contacts : sc.beaurepaire@laposte.net - Tél. 06 03 15 41 11

<https://www.secours-catholique.org/>



Associations



USB RUGBY

Effectifs en hausse et bons résultats à l'USB RUGBY.



Les effectifs de l'USB rugby ont sensiblement augmenté par rapport à la saison passée. Le nombre d'enfants de l'école de rugby des moins de 6 ans aux moins de 14 ans est ainsi passé de 99 à 110. Les moins de 16 ans et moins de 19 ans ont évolué de 40 à 50 jeunes et les séniors de 52 à 65 joueurs. Au total l'USB compte 225 joueurs licenciés. Seul bémol, l'USB ne compte qu'une fille de moins de 18 ans qui joue avec La Côte Saint André. L'encadrement est composé de 19 éducateurs pour l'EDR (Ecole de Rugby), 3 entraîneurs pour les m16 et m19 et 4 entraîneurs pour les séniors.

L'équipe dirigeante du Président Guy Bonnard est satisfaite de cette évolution des effectifs et met tout en œuvre pour que chaque joueur évolue dans les meilleures conditions possibles.

De son côté, l'équipe fanion se classe quatrième de sa poule à la fin des matchs aller avec 6 matchs gagnés pour 3 perdus et l'équipe réserve se situe en milieu de tableau. Très bon retour en fédérale 3 pour ces deux équipes de copains.

Contact et renseignements sur les licences
au 06 17 42 45 61 ou usbeaurepaire@wanadoo.fr

Article rédigé par l'association

ÉLAN COEUR DE BEAUREPAIRE

La «carte commerce» distribuée par les commerçants adhérents à Elan Cœur de Beaurepaire, permet de gagner 1000 euros de chèques cadeaux CCEBER.

Il suffit de la présenter à chacun de vos achats dans les commerces participant. 10 euros donnent droit à la validation d'une case. Une fois la carte terminée, elle sera déposée chez le commerçant dans l'attente du prochain tirage au sort (3 ou 4 dans l'année).



SKI LOISIR BEAUREPAIRE

CALENDRIER des sorties 2023 :

Samedi 28 janvier - La Rosière (6h30)
Samedi 4 février - La Plagne (6h30)
Dimanche 19 février - Les 7 Laux (7h)
Samedi 4 mars - Alpe d'Huez (7h)
Samedi 18 mars - Les Arcs (6h30)
Samedi 25 mars - Les Ménuires (6h30)
Samedi 1er avril - Tignes (6h30)

ADHESIONS : adulte : 10 €, enfant : 5 €

TARIF DES SORTIES : Car + forfait + assurance : 50 €
Piéton, ski de fond : 30 € (car uniquement)

INSCRIPTIONS EN DEBUT DE SEMAINE
en ligne sur <https://www.payasso.fr/skiclubsaintvallier/inscription>

DEPARTS de l'ancienne gare SNCF à l'heure indiquée
(être présent 15 mn avant)

Contacts : 06 61 37 16 46 ou 06 65 76 35 59

Article rédigé par l'association



J'adhère à l'association



**Elan cœur
de Beaurepaire**

Pensez à faire tamponner votre "Carte Commerce"



Merci aux associations d'avertir la mairie de tout changement des membres du bureau et coordonnées, afin que nous puissions joindre les dirigeants.

ENQUÊTE PUBLIQUE PLU / ZONAGE D'ASSAINISSEMENT



Conformément à l'arrêté n° AAG_2022_248 du 12/12/2022 de la Présidente de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône, il sera procédé à une enquête publique conjointe portant sur les projets de révision du Plan Local d'Urbanisme et modification du

zonage d'assainissement eaux usées et élaboration du zonage d'assainissement eaux pluviales de la commune de Beaurepaire : jusqu'au vendredi 3 février à 17h.

Pendant la durée de l'enquête,

► Le public pourra consulter le dossier d'enquête :

- **En mairie, siège de l'enquête :**

Mairie de Beaurepaire 28 rue Français 38270 Beaurepaire
aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie :
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

- Sur les sites internet :

<https://www.ville-beaurepaire.fr/> et

<https://www.entre-bievretrhone.fr/projets-et-actions/amenagement-du-territoire>

► Les observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressés au commissaire enquêteur :

- Dans le registre d'enquête tenu à la disposition du public en mairie de Beaurepaire,

- Sur les sites internet susmentionnés,

- Par correspondance en mairie de Beaurepaire,

- Par messagerie électronique à l'adresse :

mairie@ville-beaurepaire.fr (à l'attention de Madame SEIGLEVATTE)

Dans les meilleurs délais, elles seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête et consultables sur les sites internet désignés ci-dessus.

Un poste informatique avec accès gratuit au dossier est mis à la disposition du public en Mairie de Beaurepaire, aux jours et heures énoncés ci-dessus.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public :

En Mairie de Beaurepaire :

- **Le vendredi 3 février de 14h à 17h**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à la Mairie, au siège de la Communauté de communes Entre Bièvre Et Rhône, à la Préfecture de l'Isère et sur les sites internet désignés ci-dessus.

► **Consultation des Registres dématérialisés :**

<https://www.registre-dematerialise.fr/4406/>

FRANCE VICTIMES 38 APRESS

En partenariat avec la CCEBER, l'association France Victimes 38 APRESS propose des permanences d'intervenant social au sein des 3 gendarmeries du territoire :

► St Clair du Rhône : les mardis 9h-12h et 14h-17h

► Roussillon : les lundis et mardis 9h-12h et 14h-17h

► Beaurepaire : les mercredis 9h-12h et 14h-17h

Pour joindre les intervenants sociaux, vous pouvez vous adresser au secrétariat de l'association : 04 74 53 58 13.

Les intervenants sociaux en gendarmerie ont pour mission :

- **Accueil et écoute active des victimes** pour mieux comprendre leur situation

- **Information et conseil** dans les démarches administratives, d'accompagnement et d'accès aux droits

- **Orientation** vers un des services sociaux adaptés, en fonction des besoins

- **Accompagnement au dépôt de plainte**

Les permanences sont gratuites, anonymes et sans rendez-vous.

PERMANENCES SOLIHA :

Conseils sur l'amélioration de votre habitat



Des aides peuvent être accordées aux ménages aux revenus modestes pour l'adaptation ou la rénovation énergétique de leur logement.

Elles sont financées par la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône, l'État, le Département de l'Isère et certaines caisses de retraite. Pour se renseigner sur ces aides, l'équipe de SOLIHA assure des permanences téléphoniques, ainsi que des permanences conseils sur rendez-vous :

► les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois, de 14h à 16h, au siège de la communauté de communes, rue du 19 Mars 1962 à Saint-Maurice-l'Exil

► le 1er mercredi de chaque mois, de 10h à 12h, au pôle de proximité EBER, 28 rue Français à Beaurepaire.

Informations et prise de rendez-vous au 04 76 47 82 45.

ARCHITECTE CONSEIL CAUE



Des permanences gratuites d'architecte sont proposées par EBER pour les particuliers qui désirent construire ou aménager leur habitation afin de mieux adapter la construction à son terrain, d'optimiser son insertion sur le site, sa qualité architecturale, de prévoir un ravalement de façade...

Les permanences de Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement auront lieu, **SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT**, soit au siège de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône à Saint-Maurice-l'Exil (Rue du 19 mars 1962), soit au pôle de proximité à Beaurepaire (28 rue Français). **Pour prendre rendez-vous : 04 74 29 31 10**

SPECTACLE REVERSE | SE RÊVER - Compagnie STYLISTIK



Création 2021 -
Chorégraphie : Abdou
N'gom, musique :
Frank2Louise.
Ce spectacle s'inscrit
dans le Plan Local
d'Éducation Artistique
et Culturelle d'EBER.
Mêlant hip-hop et

danse contemporaine, il est interprété par les danseurs de la compagnie Stylistik et un groupe d'habitants du territoire Entre Bièvre et Rhône. **Samedi 21 janvier à 20h30** à la Salle Socioculturelle de Cour-et-Buis : réservations via la **billetterie en ligne de l'Office de Tourisme Entre Bièvre et Rhône**. Gratuit réservation conseillée.

ZONE 30 - Rue Français et Rue de la Guillotière



FORMATION BAFA/ PSC1 EBER



selon le quotient familial (calculé par la CAF).

Prochaine session : du 11 au 19 Février 2023 Centre Social de l'Île du Battoir, 410 Rue du 5 août 1944, 38270 Beaurepaire

Entre Bièvre et Rhône
Communauté de Communes
prend en charge une partie de la formation. Cette aide financière est d'au minimum 40% pour tous les habitants et peut atteindre 70%

RAPPORTS D'ACTIVITÉ

Vous pourrez retrouver sur le site internet de notre Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône, les différents rapports d'activité de l'année 2021 :



Le rapport d'activité d'EBER 2021 :

<https://www.entre-bievretrhone.fr/publications/rapport-dactivite-2021>

Mais aussi les rapports d'activité sur le service public de prévention et gestion des déchets (déchetteries et ordures ménagères) :

<https://www.entre-bievretrhone.fr/sites/default/files/20.Rapport%202021%20TEOM%20et%20RI.pdf>



RAPPORT ANNUEL

D'ACTIVITE 2021

sur le Prix et la Qualité du Service

Eau Potable
Assainissement



et du service des eaux :

https://www.entre-bievretrhone.fr/sites/default/files/d_2022_252_rpqqs_entre-bievre-et-rhone.pdf

VOLTALIS

Le conseil municipal de Beaurepaire a validé le principe pour le développement de «l'effacement diffus» sur la commune. La société française VOLTALIS, opérateur certifié par RTE, est soutenue par la Communauté de Communes EBER, pour proposer aux habitants chauffés à l'électricité de bénéficier gratuitement d'un boîtier innovant de maîtrise et de réduction de leur consommation électrique.

Une équipe Voltalis viendra prochainement à la rencontre des habitants pour équiper des foyers volontaires.

Vous pouvez contacter directement la société par téléphone au 04 75 60 87 47, par courriel : entre-bievretrhone@voltalis.com ou agence Voltalis : 330 allée des hêtres - bâtiment D - 69760 Limonest.

STAGES DE THÉÂTRE ET D'ARTS PLASTIQUES À BEAUREPAIRE !

Le conservatoire 6/4 propose en 2023 :

► Création théâtrale autour de Jules César de Shakespeare de 9h30 à 12h30 pour les 11-18 ans. Rendez-vous les samedis 28 janvier, 25 février, 25 mars, 29 avril et 27 mai. La dernière date est consacrée à la répétition générale avant la représentation (date à venir).

► Stage arts plastiques pour petits (de 9h30 à 11h) et grands (de 11h à 12h30), les samedis 28 janvier, 1er avril, 24 juin.

Plus d'informations : www.conservatoire-six4.fr



ARS PERSO

Personnalisation d'objets et textiles
Flocage - Adhésif - Transfert - Impression

Ouvert le lundi de 13h à 18h,
Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8h à 17h30
et le samedi de 9h à 12h

4 Rue Gambetta - Tél. 07 88 56 56 03

ars2020.perso@gmail.com

Facebook : Ars perso - Instagram : ars.perso.off



AYLA OFFICIEL

Parfumerie - Artisan cirier - Bijoux et accessoires

Créatrice de parfums 100% Français

Ouvert du Mardi au Samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h30

13 Place des Terreaux - Tél. 06 10 37 45 81

aylaofficiel1@gmail.com



B9 - FAST FOOD

Sur place ou à emporter

Tacos, sandwich, finder food, box, burger, dessert, menu kids,
burritos, menu étudiant

Ouvert du Lundi au Vendredi de 11h à 14h et de 18h à 22h,
Samedi et Dimanche de 17h30 à 22h

15 Place des Terreaux - Tél. 09 84 31 28 53

<https://bnine.fr/>



LA GRAINE DE L'AVENIR

Fournisseur de Services Agricoles

Service à la carte - Prestation de services -

Tous travaux agricoles

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h à 19h,
et le Samedi de 8h à 16h

42 Rue de la République - Tél. 06 52 29 94 61

<https://la-graine-de-lavenir.business.site/?hl=fr>
contact@lagraine2lavenir.fr



LA PELOTE DE PAIN

Boulangerie Viennoiserie - Fabrication maison

Pain au levain naturel et avec farine native (sans améliorants
sans additifs...), façonné à la main

Ouvert le Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi
de 6h à 13h30 et de 16h à 19h,

le Mercredi de 6h à 13h30 et le Dimanche de 6h30 à 13h

9 Rue de la République - Tél. 04 74 79 79 34

lapelotedepain@gmail.com - Instagram : lapelotedepain



JEU CIRCINO 38

«Le chasseur de trésors»

Découvrez les trésors de votre département, une
carte mettant en valeur Beaurepaire.

En vente à l'office de tourisme

⇒ Pour soutenir et faciliter le développement économique de la ville, nous souhaitons permettre aux nouveaux acteurs de se faire connaître dès leur installation. Si vous souhaitez paraître dans cette rubrique, merci de vous manifester auprès du service communication de la mairie à l'adresse suivante : servicecom@ville-beaurepaire.fr

⇒ Attention: la ville n'a mandaté aucune entreprise pour vendre des pavés publicitaires sur des documents informatifs. Si cela était le cas, le commercial serait détenteur d'une habilitation signée du Maire.

Etat-civil

(Septembre à Décembre 2022)

Félicitations aux parents de...

(avec accord de publication)



TELALI Kassim	19/09/2022	LEBLANC ANGLADE Monroe	11/10/2022
ZAURIN Élina	03/10/2022	BILLARD DE SAINT LAUMER Serena	18/10/2022
ZAURIN Margaux	03/10/2022	DEVÉMY Lizyana	24/10/2022
VOLLE Diane	07/10/2022	VAELA CORREIA Neyo	30/11/2022

Toute notre sympathie aux proches de....



DUPRÉ Sabine	18/09/2022	DERVIEUX Albertine	08/12/2022
BOSLE Roland	20/09/2022	PUGLISI Héléna	13/12/2022
BORDE Robert	01/10/2022	MILLAT Marcel	16/12/2022
NIVON Odette	04/10/2022	CHARVIEUX Marcel	19/12/2022
ROUX Odette	05/10/2022	CONJARD Lucienne	26/12/2022
MUREY Marcelle	07/10/2022	PELERIN Catherine	29/12/2022
VALLON Marcel	11/10/2022		
JOLY Lilianne	19/10/2022	Beaurepairois décédés hors ville :	
DIDIER Serge	02/11/2022	PHILIPPON Hélène	09/09/2022
DUTAL Yvonne	03/11/2022	LEBON Nathanaël	12/09/2022
ROUSSET Arsène	16/11/2022	SCHMITTE Cyril	16/09/2022
GAUTIER Raymond	20/11/2022	SYLVESTRE André	04/10/2022
DUTHU Estelle	18/11/2022	LONGEVIN Patrick	17/10/2022
MACHON Michel	05/12/2022	VILLARD Alain	12/12/2022
BOUCHARD Marcelle	07/12/2022	DENOLLY Gérard	24/12/2022

ILLUMINATIONS DE LA VILLE



COMMÉMORATION DU 19 MARS

Dimanche 19 mars 2023 - Rassemblement à 9h15 - Place du Jeu de Paume (devant la salle du Rocher). Le cortège partira à 9h30 précises et empruntera le trajet suivant :
- Rue de la République, Avenue Gambetta puis Avenue Jean Jaurès pour rejoindre le Monument aux Morts (dépôt de gerbes) place Étienne Dolet.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Lundi 8 mai 2023 - Rassemblement à 9h15, Place Étienne Dolet (Monument aux morts), suivi de la Cérémonie à 9h30 puis le défilé empruntera le trajet suivant : Avenue Jean Jaurès, Rue Anatole France, Rue Chorier et Place Yves Pagneux pour une Cérémonie au Monument des Fusillés.

VOYAGE DES SENIORS

Pour les personnes autonomes et valides âgées de 65 ans et plus. Date et programme à définir.
Plus d'information ultérieurement sur le site de la ville.

DON DU SANG



Lundi 15 mai de 16h00 à 19h30. Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site : http://mon_rdv_dondesang.efs.sante.fr

Sortir

SPECTACLE REVERSE | SE RÊVER - COMPAGNIE STYLISTIK

Samedi 21 janvier à 20h30 à la Salle Socioculturelle de Cour-et-Buis : réservations via la billetterie en ligne de l'Office de Tourisme Entre Bièvre et Rhône. Gratuit réservation conseillée. **(Plus d'informations en page 13)**

SOU DES ÉCOLES



SUPER LOTO organisé par le Sou des écoles Laïques le **samedi 28 janvier à 18h30**. Ouverture des portes à 17h45 à la salle polyvalente, nombreux lots à gagner - restauration et buvette sur place

SKI LOISIRS BEAUREPAIROIS

CALENDRIER DES SORTIES 2023 :

Samedi 28 janvier - Samedi 4 février
Dimanche 19 février - Samedi 4 mars
Samedi 18 mars - Samedi 25 mars
Samedi 1er avril - **(Plus d'informations en page 11)**

15ÈME ÉDITION DU WEEK-END DU CARNET DE VOYAGE

Organisé par l'association «l'Oiseau Lire» et l'association «Bibliothèque-Beaurepaire», l'événement se déroulera les **13 et 14 mai 2023**.

www.weekendcarnetdevoyage.com

PERMANENCES

En Mairie (28 rue Français) :

- **C.A.F.** : Uniquement sur RDV sur caf.fr ou au 32 30
- **CARSAT (Service Social)** : tous les mardis de 9h à 12h et 13h à 16h - Sur RDV au 3646 dites «service social» ou sur ssocial.vienne@carsat-ra.fr ; accès aux droits et aux soins des publics précaires. Maintien à domicile des personnes âgées.
- **SOLIHA** : 1er mercredi du mois sur RDV de 10h à 12h au **04 76 47 82 45**
- **ACTION Mutuelle Solidaire** : en Mairie de Beaurepaire bureau de permanence au rez-de-chaussée
Permanence le 3^{ème} Mercredi du mois de 9h30 à 12h. Avec prise de rendez-vous au préalable au 05 64 10 00 48.
- **CONCILIATEUR DE JUSTICE** : les lundis sur RDV de 9h à 12h au 04 74 79 22 60

- BUS FRANCE SERVICES :

Tous les mercredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h - Rue de la Guillotière.



Maison des associations 34 avenue Jean Jaurès :

- **Trait d'Union** (médiation familiale) : Mardi et jeudi - Infos et rendez-vous au 04 74 85 02 95 ou traitdunion@osj.asso.fr
- **Maison des adolescents** : Sur rendez-vous au 04 74 53 89 21 ou par courriel : accueil.ir@ado38.fr
- **Activités de planification et d'éducation familiale** : (service de la maison du département Bièvre Valloire)
Sur rdv uniquement : 06 79 49 02 88
- **JALMAV** (Bénévoles accompagnant les personnes en fin de vie) : Les 1ers jeudis de chaque mois, permanence de 17h à 19h - Jalmalv38vienne@orange.fr
- **SMIEVE** : la médecine du travail se trouve à la Maison des associations au 2^{ème} étage, 34 avenue Jean-Jaurès, tél : 04 74 20 92 60.

Au 214 avenue Charles de Gaulle : Centre Médico Psychologique pour Adultes :

Sur rendez vous uniquement : 04 74 79 00 59

GENDARMERIE

Intervenant social de l'association France Victime 38 APRESS les mercredis de 9h-12h et 14h-17h.

Les permanences sont gratuites, anonymes et sans RDV (plus d'informations en page 12)

MAISON DE SANTÉ



Le groupe de soutien, pour les mamans de bébés de 0 à 8 mois, démarre cette année le **lundi 23 Janvier**, pour 8 séances les lundis matin de 9h à 11h, jusqu'au mois d'Avril. Il se déroule toujours à la maison de santé de Beaurepaire.

L'objectif est de créer en espace de rencontre et de soutien, où les mamans (accompagnées ou non de leur bébé) peuvent échanger sur leurs expériences, leurs questionnements et développer leur confiance dans

leur place de maman. Les personnes intéressées peuvent dès maintenant laisser un message, **pour s'inscrire ou se renseigner, soit au 06 66 19 87 44, soit sur cette adresse mail : stephanie-ricci@hotmail.fr**